

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 22 NOVEMBRE 2013

Délibération n° 100-2013

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'ouverture en alternance par apprentissage de la licence professionnelle « développement produits cosmétiques et de santé ».

Membres en exercice : 27 membres

Votes : 20

Pour : 20

Contre :

Abstentions :

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de licence professionnelle « développement produits cosmétiques et de santé » en apprentissage

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 03 décembre 2013

Document mis en ligne le : 03 décembre 2013